

Compte-rendu du Conseil d'école du 15 juin 2020

Début de la séance à 15h

Secrétaires de séance : Mme Olivier, représentante des parents d'élèves
M. Braun, directeur de l'école primaire

Présents :

Direction :

Monsieur Commenville (Proviseur du LFVH)

Monsieur Bouchet (Directeur des services administratifs et financiers)

Monsieur Braun (Directeur des classes primaires et Président du Conseil d'école)

Enseignants :

Mme Villiers-Moriame, Mme Larue, Mme Deguin, Mme Leauté, Mme Ristori, M. Charmillon, Mme Mogade, Mme Wagnitz, Mme Klein, Mme Gouzonnat,

Parents d'élèves :

Mme Olivier, Mme Boskamp, Mme Brand, Mme Courcou-Simmonneau, Mme Laventure, Mme Ménard, Mme Liekmeier, M. Vogt, Mme Lecaudey

Préambule

Information générale partagée au début de la réunion :

- Le lycée a obtenu le renouvellement d'homologation de l'école pour les 5 années à venir avec quelques consignes à implémenter.
- L'école a passé avec succès l'audit du contrôle fiscal du côté allemand.
- Réouverture d'une 27ème classe en primaire avec un personnel supplémentaire pour l'année 2020-2021.

I – Bilan de la reprise en présentiel et des mesures d'hygiène mises en place

La direction de l'école explique que la reprise partielle en présentiel a demandé une organisation nouvelle, avec les contraintes mises par le plan d'hygiène du Land de Hesse.

Les cours en demi-groupes imposent deux heures de présence de l'enseignant pour une heure de présence des élèves. De plus, certains personnels faisant partie des catégories « à risques » n'ont pas pu reprendre en présentiel.

Une continuité de l'enseignement à distance a été mise en place en complémentarité du temps passé en présentiel pour maintenir l'acquisition des compétences du programme.

Les enfants ne pouvant pas revenir à l'école pour raison médicale bénéficient d'une continuité pédagogique à distance, ce qui mobilise aussi du temps de travail pour les enseignants (après-midis et mercredi matin).

Les mesures d'hygiène actuelles ne permettant pas de mélanger les groupes, l'enseignement d'allemand n'a pas pu reprendre sous la forme de groupes de niveau en présentiel.

Les enseignantes d'allemand interviennent donc avec le groupe dans son intégralité, en différenciation, ce qui demande beaucoup de préparation et d'énergie, sachant que ces mêmes enseignantes continuent en parallèle l'enseignement à distance avec leurs groupes de niveau respectifs.

Il a donc fallu « faire plus » avec « moins ».

Ces mêmes mesures d'hygiène n'ont pas permis actuellement une reprise du restaurant scolaire.

Avant de poser les questions les représentants des parents d'élèves ont partagé leur position quant au bilan des 3 derniers mois :

- Ils ont salué en premier lieu le travail et l'investissement de tous les parents et particulièrement des parents-relais qui ont été grandement mis à contribution au-delà du rôle qui leur est en principe dévolu.
- Ont été salués aussi les efforts mis en place globalement par les enseignants et l'école dans un système complexe et nouveau. Des initiatives innovantes et créatives ont pu ainsi être proposées par des enseignants qui permettront d'enrichir à l'avenir aussi l'enseignement offert.
- Les représentants des parents ont fait part des remontées de beaucoup de familles qui ont déploré le manque de communication régulière de la part de l'école, notamment en début de période, ainsi que l'hétérogénéité dans l'approche, les méthodes et les outils utilisés dans le cadre de l'enseignement à distance. Le manque parfois de contact entre les enseignants et leurs élèves, pourtant si précieux pour la motivation des enfants, a été signalé.
- Ces points ont été régulièrement remontés par les représentants des parents lors des échanges avec la direction aux cours des 10 dernières semaines. Ces informations apparaîtront certainement dans le sondage qui a été envoyé aux parents du primaire suite à une initiative de la direction, en accord avec l'UPEA et les représentants des enseignants. Ces éléments se reflètent également dans les questions à suivre qui portent sur les enseignements à tirer de ces derniers mois dans le cas d'une reprise ultérieure sur un mode d'enseignement hybride ou totalement à distance.
- Les représentants des parents ont précisé que certaines familles ont été confrontées à une situation de réelle souffrance. Les parents sont épuisés, notamment dans les familles majoritaires où les deux parents ont travaillé tout en assurant l'école et la garde de leurs enfants. Si le ressenti de certains manques et lacunes peut ainsi contraster avec le sentiment d'efforts fournis par l'école, il n'en est pas moins réel notamment au regard des frais scolaires.

Les représentants des parents indiquent que les questions ci-dessous ont été rédigées et transmises le 10 juin à la direction de l'école, comme demandé par celle-ci, et ne prenaient donc pas en compte l'annonce de réouverture au 22 juin par les Autorités allemandes. Néanmoins le sujet est abordé ci-après.

Questions des représentants des parents d'élèves :

1- Quelles sont les justifications quant au rythme de reprise qui a été décidé par l'école, plus précisément pourquoi l'enseignement en présentiel n'a pas pu être proposé jusqu'à 14h30 avec une possibilité de repas froid ?

Plusieurs raisons ont imposé le rythme actuel :

- Le plan d'hygiène du Land de Hesse oblige à ne pas mélanger les groupes classes et des nettoyages stricts entre deux groupes dans une même journée : les élèves ne peuvent donc pas fréquenter le restaurant scolaire, commun à plusieurs groupes.
- Un repas dans les classes n'est pas possible dans le plan d'hygiène par le Land de Hesse. De plus cela imposerait un personnel de surveillance dans chaque salle. Cette surveillance ne peut être assurée par les mêmes personnes que celles qui assurent le reste de la journée au vu du droit du travail (temps maximum en continu sur un poste de travail). Le lycée ne dispose actuellement pas suffisamment de personnels pour assurer ces surveillances.

Il est important de rappeler que la situation actuelle des demi-groupes implique deux heures de présence « enseignant » pour une heure de présence « élève ». A ces heures de présence doublées s'ajoutent le travail à distance, et tout cela à personnel constant, voire réduit (certaines personnes faisant partie des catégories « à risque »). L'école est actuellement en train de mettre en place une reprise plus large des élèves pour donner suite à l'annonce du Land de Hesse le 10 juin. Les représentants des parents d'élèves ont souligné une grande attente de la part des parents en faveur d'une reprise normale. Un plan sera communiqué par l'école au plus vite qui sera sujet d'une validation des membres du conseil d'établissement, du Land de Hesse et des tutelles de l'école (AEFE & ambassade de France en Allemagne, pour le Ministère français des Affaires Etrangères).

2- Quelle est la justification quant au besoin de dédier les journées du mercredi à l'enseignement à distance pour les classes de maternelles ?

La direction de l'école explique que cette organisation a été réfléchi en premier lieu pour donner suite à différents retours de familles pour faciliter l'organisation des familles ayant des fratries maternelle / élémentaire : une alternance sur 5 jours pour les maternelles aurait décalé le rythme par rapport à l'élémentaire, obligeant les familles à s'adapter à des calendriers différents et avec des jours décalés chaque semaine pour les élèves de maternelle, ce qui aurait posé problème à de nombreux parents avec leurs employeurs. L'équipe pédagogique de maternelle a proposé de rattraper deux mercredis pour équilibrer les présences face aux deux jours fériés de la période, et cela nous a attiré les critiques de nombreuses familles que cela mettait en difficulté. Il semble qu'un rythme régulier soit plébiscité par beaucoup de parents. Il est difficile de satisfaire toutes les attentes qui diffèrent selon les contraintes personnelles de chacun.

De plus, les enseignantes doivent continuer à garder le contact avec les enfants « à risque », qui ne doivent pas être oubliés, même s'ils sont peu nombreux. Il est donc nécessaire de dédier plusieurs heures par semaine à ces enfants.

Les représentants de parents indiquent que les familles ont fait face à cette situation exceptionnelle et ont fait preuve de compréhension tout comme leur employeur mais que la période de grâce n'est plus d'actualité. Si une situation identique venait à se renouveler, les parents demandent que ce rythme hebdomadaire excluant le mercredi soit revu et le volume horaire augmenté.

3- En cas de reprise en septembre, sur un mode d'enseignement hybride ou totalement à distance, quel est le rythme envisagé ?

Nous envisageons actuellement plusieurs solutions, mais nous sommes tributaires des décisions du Land de Hesse et des mesures imposées par le plan d'hygiène qui nous sera communiqué en août. Si la fréquentation d'un même espace, tel que le restaurant scolaire, est possible, nous pourrions reprendre un rythme normal (8h – 14h30). Nous pouvons aussi envisager un retour en groupe classe complet, si cela est autorisé. Un nombre de séquences équivalent à l'emploi du temps habituel peut être envisagé, même sans service de restauration, en se rapprochant du rythme des écoles allemandes.

4- Cette année, nous avons vécu un confinement qui a débuté mi-mars, avec des professeurs qui connaissaient déjà leurs élèves et vice-versa. Ceci a joué un rôle facilitateur dans la mise en place de la continuité pédagogique à distance. Qu'est-il envisagé en cas de reprise de l'enseignement à distance en septembre. Les parents des futurs CP sont particulièrement inquiets quant à l'apprentissage de la lecture ?

L'équipe pédagogique travaille actuellement sur les différentes approches possibles, notamment pour les classes de CP. Nous travaillons notamment sur les multiples solutions d'apprentissage de la lecture à distance proposées. Une reprise, même entièrement à distance, ne devrait pas poser de difficulté particulière pour nos élèves de GS, qui ont déjà suivi des apprentissages à distance en préparation au CP, mais demandera plus d'adaptation pour les enfants arrivant de Kindergarten.

5- Suite au constat d'hétérogénéité entre les différentes classes, au sein d'un même niveau, comment l'école envisage-t-elle d'assurer la diffusion des bonnes pratiques et une harmonisation positive du volume horaire de l'enseignement à distance, notamment dans le cas où ce dernier devrait à nouveau être mis en place à la rentrée (ou ultérieurement). Quelles sont les directives communes envisagées par l'école qui permettraient aussi de soutenir les enseignants par une mutualisation des efforts et des moyens ?

L'équipe travaille actuellement sur une harmonisation des pratiques et des outils utilisés. Les enseignants ont fait passer des sondages aux familles dès le début du travail à distance pour adapter le volume horaire et le fonctionnement de l'enseignement à distance. Les équipes réfléchissent à la rédaction d'un « référentiel » pour cet enseignement à distance, qui tiendra compte de l'expérience vécue cette année.

6- L'outil numérique a été peu utilisé au primaire pour l'enseignement à distance alors que son usage notamment pour des cours en visioconférence était plébiscité par les familles. Ceci a augmenté la rupture du lien entre les enseignants et les élèves et augmenté la charge portée par les parents devant assurer les cours à leurs enfants, l'introduction de nouveaux concepts et notions ainsi que la correction des exercices. Qu'entend faire l'école afin d'assurer une optimisation collective de l'usage du numérique ?

Nous travaillons en équipe sur une harmonisation des outils et sur la formation aux outils numériques. Nous gardons aussi à l'esprit que l'usage du numérique peut aussi être un obstacle pour certaines familles et cherchons des solutions simples qui conviennent à tous.

Les enseignants soulignent que l'harmonisation de l'utilisation des outils suppose une harmonisation de l'équipement des enseignants ainsi que de ce celui des enfants/familles.

L'école a aussi confirmé qu'elle est déjà en contact avec le Land Hesse afin d'envisager de bénéficier si possible d'une subvention « Ditigalpakt » pour équiper l'école. L'école suit actuellement la recommandation du Land Hesse et de l'AEFE d'utiliser Microsoft Teams (Suite Office 365 à laquelle le LfVH est abonné depuis 5 ans). La transmission de cours en direct demande aussi une attention particulière concernant la réglementation pour la protection des données.

Les représentants parents soulignent que ce lien entre enseignants et élèves est essentiel pour la motivation des enfants. Ces derniers réagissent différemment aux consignes des parents et des enseignants pour l'accomplissement des exercices, et les explications des notions ou corrections. Dans les classes, où des fichiers audio ou vidéos ont été envoyés par les enseignants, la réaction des enfants à la voix de leur(s) enseignant (s) a été très positive et re-mobilisatrice. Les parents encouragent l'usage de ces techniques et outils.

7- En cas de reprise en septembre, sur un mode d'enseignement hybride ou entièrement à distance, les propositions et vœux des parents sont les suivants :

- i. Un nombre fixé (minimum) d'enseignement à proprement dits (explications de concepts par les enseignants), par vidéo (sans visages filmés obligatoirement)
- ii. Au-delà de séances d'enseignement, des contacts vidéo/ audio en petits groupes adaptés à chaque âge. Ces séances d'enseignement en visioconférence apparaissent indispensables pour l'enseignement des langues (allemand, anglais) qui est présenté comme un élément essentiel de l'offre pédagogique de l'école.
- iii. Un maximum de travaux faits par les enfants renvoyés aux enseignants (ou rendus les jours de présence) et corrigés par les enseignants et non par les parents.
- iv. Une organisation plus homogène et prospective telle que l'utilisation d'un dossier partagé par classe où chaque enseignant pourra déposer le matériel pédagogique pour la semaine à venir ainsi qu'un planning structuré que les enfants peuvent utiliser et comprendre en (quasi) autonomie.
- v. Des évaluations régulières par les enseignants permettant un suivi des élèves et un rattrapage en cas de besoin.

Nous remercions les parents pour ces remontées qui seront analysées avec les réponses au sondage destiné à toutes les familles. L'équipe enseignante travaille sur toutes ces données afin de prendre en compte au mieux les besoins de toutes les familles.

En effet, nous recevons des demandes très contradictoires régulièrement (le « dossier partagé » avec le travail de la semaine ayant été aussi fortement décrié par certains parents, par exemple), et il faut une analyse complète afin de répondre au mieux au plus grand nombre. M. le Proviseur a annoncé que le LFBVH sera le seul lycée français de l'étranger à tester gratuitement l'année prochaine la version de Pronote pour le primaire, en tant que lycée pilote.

II – Rentrée 2020 : effectifs et projet de structure

En préambule, il est important de noter que les effectifs sont encore instables et en constante évolution : des familles annoncent leur départ tardivement, quand d'autres arrivent.

La continuité de la légère hausse des effectifs permettrait la réouverture de la 27ème classe, avec une quatrième classe de Cm2.

Nous prévoyons la structure suivante :

- 1 PS et 1 PS/MS (ou 2 PS)
- 2 classes de MS
- 3 classes de GS
- 4 classes de CP
- 4 classes de Ce1
- 4 classes de Ce2
- 4 classes de Cm1
- 4 classes de Cm2

Il y a un risque de petite liste d'attente en maternelle pour les GS.

Nous sommes en légère augmentation d'effectifs par rapport à l'année dernière, mais il est difficile de donner des chiffres précis au vu des évolutions quotidiennes.

III – Bilan du suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers

Les EBEP (Elèves à Besoins Educatifs Particuliers) sont classés en quatre catégories :

- Plan d'Accueil Individualisé (PAI) enfants atteints de maladies chroniques.
- Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) enfants atteints de troubles des apprentissages avec un diagnostic médical.
- Plan Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) enfants à haut potentiel ou redoublants, ou avec une difficulté pédagogique passagère identifiée, ou en attente de diagnostic.
- Plan Personnalisé de Scolarisation (PPS) enfants relevant d'un suivi médical d'une maison départementale du handicap (MDPH) ou qui ont un Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap (AESH).

Au premier degré cette année, il y a 5 AESH, 3 sont financés par les familles et 2 par les services sociaux allemands. Deux demandes sont en cours.

L'école inclusive veille, à la sensibilisation, la prévention et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, tout en offrant la possibilité d'un parcours scolaire en lien avec les capacités et le potentiel de chacun.

Répartition des Plans :

	totaux
PAI	1,5%
PPRE	17,5%
PAP	6,5%
PPS (MDPH)	0,5%

IV – Questions diverses

Animations menées en BCD

Objectifs :

- Développer le goût de la lecture
- Devenir un lecteur autonome et responsable à la BCD

Cycle 1

1) Développer le goût de la lecture à travers l'écoute d'histoires lues :

Lecture d'albums, en petits groupes, sur le thème choisi par l'enseignant :

Petite section : les couleurs, les formes, l'automne, l'hibernation, Noël, rois et reines, histoires à trois personnages, les monstres

2) Devenir un lecteur autonome et réfléchi :

Moyenne section :

Comprendre comment on choisit un livre, s'initier à la découverte de l'objet-livre, connaître les différents éléments de la couverture d'un livre (texte/image, auteur, titre) pour être capable de bien le choisir :

= Activité de tri de livres en fonction de la couverture

= Activité autour des titres et des couvertures :

Observation et description collective de couvertures (d'albums aux thèmes variés) pour deviner le titre de l'album.

Grande section :

a) Comprendre comment on choisit un livre, rappeler quels sont les éléments de l'objet-livre, connaître les différents éléments de la couverture d'un livre (pour être capable de le choisir et de le ranger au bon endroit) :

- Activité autour des titres et des couvertures :

Observation et description collective de couvertures (d'albums aux thèmes variés) pour le deviner

- Activité autour des auteurs : Qui est l'auteur d'un livre ? l'illustrateur ? où trouve-t-on leur nom sur la couverture ? Retrouver le nom de l'auteur sur la couverture, observation de la cote et jeux destinés à ranger les différents livres à leur place ou à retrouver le livre dans le bon bac en fonction de sa couverture.

- Activité de tri de livres en fonction de la couverture, de l'auteur, de l'illustrateur... pour essayer de dégager les points communs entre les différents livres d'un même auteur, d'un même illustrateur

b) Comprendre le rapport entre l'histoire lue et le titre de l'album :

- Appariement couverture-résumé : Après avoir deviné le titre de l'album d'après la couverture, lecture du début d'une histoire, d'un extrait ou de son résumé = les enfants doivent retrouver, parmi quelques livres placés devant eux, de quel livre il s'agit.

c) Comprendre ce qu'est un personnage et son importance dans l'histoire :

- Jeu de la page envolée autour du ou des personnages d'un livre (pour comprendre de qui il est question dans l'histoire) : retrouver le livre auquel appartient la page photocopiée en fonction de la couverture.

d) Comprendre la différence entre un album et un documentaire :

- Activité de tri : A partir d'indices trouvés sur la couverture et dans le livre, en le feuilletant, les élèves trient des albums et documentaires sur les animaux pour arriver à une première conclusion sur les notions d'histoire et d'information.

Cycle 2

1) Devenir un lecteur autonome et responsable à la BCD :

CE1/CE2 :

Découverte de la BCD : distinction entre littérature et genre documentaire, repérage des indices simplifiés de la classification Dewey, se repérer dans le classement alphabétique ; identifier les différents espaces de la BCD grâce à un jeu de piste

CE2 :

a) Pour se repérer dans la BCD, savoir distinguer fiction (albums- contes- romans) et genre documentaire, identifier les différents espaces de la BCD :

Activité de repérage des indices simplifiés de la classification Dewey pour apprendre à lire la cote d'un livre. En prolongement :

- Jeu du livre perdu : retrouver la place d'un livre en fonction de sa couverture et de sa cote (Albums, contes, romans puis documentaires)

- Tri de livres en fonction de leur genre

- Du titre à la cote : les élèves trouvent la cote d'un livre à partir de sa couverture.

- Jeu de la page envolée : à partir d'une page de livre photocopiée et des indices qu'elle contient, les élèves cherchent le livre d'où elle est extraite.

b) Découvrir les livres de la BCD :

Pour découvrir de nouveaux livres et réfléchir à la manière dont on choisit son livre :

- Initiation à la notion de registre littéraire, à travers la présentation de différentes collections : découverte des types de romans (policier, science-fiction, humour, vie affective...)

- Présentation d'un livre coup de cœur pour le faire découvrir aux autres

Cycle 3

1. Devenir un lecteur autonome et responsable à la BCD :

CM1 :

- Exploration de la BCD : identifier les différents espaces de la BCD : distinguer fiction et documentaire, repérer les indices de la classification Dewey, se repérer dans le classement des différents documentaires (Histoire, Nature...)
- Initiation à la notion de registre littéraire, découverte des types de romans (policier, science-fiction, aventures, historique) à partir de l'observation de la couverture et de la quatrième de couverture des livres. Les élèves réalisent des exposés qui sont suivis d'une présentation des classiques du genre sous forme de diaporama

2. Développer et faire partager son goût de la lecture :

CM1 :

Faire partager son plaisir de lecteur : présenter un livre coup de cœur

CM2 :

- Développer le goût de la lecture et l'esprit critique des élèves
 - Encourager les échanges et débats littéraires entre les élèves
- Participation de la classe au prix littéraire Les incorruptibles

3. La semaine de la presse :

CM1 :

Activité autour du thème « L'information sans frontières », thème retenu pour la semaine de la presse 2020 : observation des Unes de journaux traitant de l'incendie de Notre Dame en 2019.

Questions des représentants des parents d'élèves

8-De nombreux voyages de classes ayant été annulés cette année, serait-il possible de donner priorité aux classes qui n'ont pas pu bénéficier de ces voyages ? Plus généralement, l'école ne pourrait-elle pas intégrer les voyages scolaires dans l'offre pédagogique en tant que projet de cycle en les instaurant systématiquement pour un niveau de classes ? Les parents ne comprennent pas pourquoi ce qui est souhaitable pour certains n'est pas également offerts aux autres.

La question des voyages revient régulièrement. Il est rappelé aux familles qu'un voyage scolaire dépend de la volonté de l'enseignant et ne peut pas être imposé.

M. Braun précise qu'un voyage scolaire demande une organisation pédagogique spécifique avec un projet complet en amont et en aval de la classe découverte. C'est un grand investissement de la part de l'enseignant.

Privilégier les classes qui auraient dû partir cette année est difficile étant donné que certaines classes seront mélangées et ne garderont pas les mêmes enseignants.

9-La question de l'enseignement de l'Allemand en maternelle avait été soulevée lors des précédents conseils de classe. Qu'envisage l'école pour assurer l'offre de bilinguisme affichée et renforcer l'apprentissage de l'allemand au sein des classes de maternelles pour les enfants non germanophones, sur le modèle du soutien en français apporté aux enfants non francophones. L'apprentissage oral des langues a particulièrement souffert lors des 3 derniers mois.

Comme répondu lors du premier conseil d'école, en fonction des années, seuls 3 à 5 enfants ne rentrent pas en groupe 3, par rapport à une cohorte correspondant à environ deux classes de PS, soit moins de 15% des enfants qui ne sont pas bilingues. Deux enseignantes d'allemand interviennent en maternelle, dont une à temps plein.

10- Sur les frais scolaires : Un remboursement des frais scolaires notamment pour le troisième trimestre est-il envisagé ? A ce titre, nous tenions à souligner que les familles des enfants de maternelles ont été particulièrement affectées que ce soit d'une part pendant la période de fermeture de l'école où aucun enseignement à distance, quelle que soit sa qualité, ne peut remplacer l'apprentissage pédagogique et social pour les plus jeunes, et d'autre part, de par la reprise réduite et tardive pour les classes de maternelles.

La modification des tarifs relève de la compétence du directeur de l'AEFE, à Paris, pour les établissements en gestion directe comme le LJVH – cette information a été remontée au niveau du ministère par la fédération des parents d'élèves. Pour l'instant, les aides pour les familles en difficulté ont été mis en place au niveau individuel. Jusqu'à présent, deux familles ont fait appel à un échelonnement des frais de scolarité. Une famille a fait le choix de la désinscription.

La décision de l'école, après harmonisation avec les autres établissements français en Allemagne, sera communiquée aux représentants des parents siégeant au CET dans une réunion prévue le lendemain, puis précisée par écrit aux familles.

11- Quelles sont les mesures qui ont été prises par l'école aux cours des 3 derniers mois afin de réduire au maximum ses frais pendant la période de confinement/ et de fermeture de l'école.

La direction a indiqué que dès que les mesures de chômage partiel ont été arrêtées par l'état Allemand ont été étudiées avec un conseiller juridique. Elle ne s'applique pas aux enseignants qui continuent leur service (à distance ou en présentiel). Les personnels non enseignants ont eux aussi poursuivi leur activité en télétravail ou en présentiel. La préparation de la réouverture, l'aménagement des locaux, le nettoyage en profondeur, la création et l'installation d'une signalétique, le service d'accueil d'urgence ont mobilisé les équipes fortement et très rapidement.

Enfin, les personnels non-enseignants recrutés sous le statut « minijob » (surveillants de cantine, personnels de vie scolaire et agents d'entretien) sont exclus de ce dispositif car ils n'ont pas le même régime de cotisation.

Par ailleurs, étant EGD (établissement en gestion directe) du réseau AEFE, les tarifs, facturations et autres décisions financières relèvent uniquement de la compétence du Directeur de l'AEFE (ce qui serait différent dans un établissement avec un autre statut). La direction du LJVH n'a donc aucun pouvoir pour les modifier.

Fin de la séance à 17h30